

# DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **CUMA VERTE**  
**Le Bourg**  
**15100 SAINT-GEORGES**

Localisation  
du/des projet(s): **Le Vialard**  
**15100 VABRES**

## Description du projet de construction

- 1 - Modification de deux bâtiments agricoles existants.
- 2 - Construction d'une extension pour relier les deux bâtiments existants.
- 3 - Construction d'un hangar à matériel ouvert en façade sud.

## Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13

PC1a,b,c	PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE		PC5b	FACADES PROJETEES	1:250
PC2-5a	PLAN DE MASSE ET DE TOITURE	1:500	PC5b	FACADES DU PROJET 4	1:200
PC3-4	COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE	1:500	PC6-7-8	DOCUMENT GRAPHIQUE	
PC5b	FACADES EXISTANTES	1:250			



Architecte:  
**Audrey ESCOT**

SICA Habitat Rural - Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

**Aurillac, le 06/08/2024.**

Dessiné par:

**Julie GINISTY**

N° Client: 1965	N° Document: PC01	N° de page: 1/8
--------------------	----------------------	--------------------

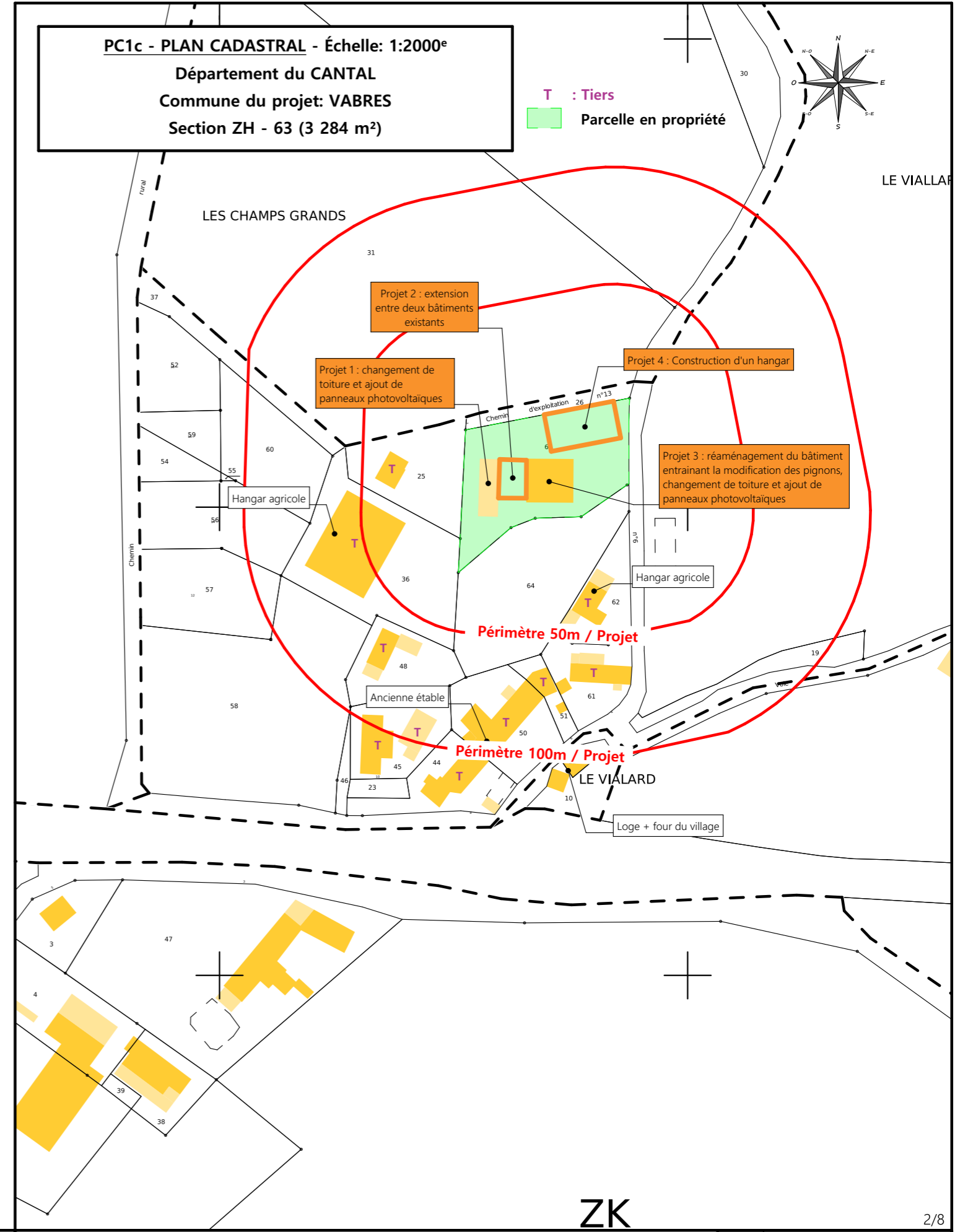
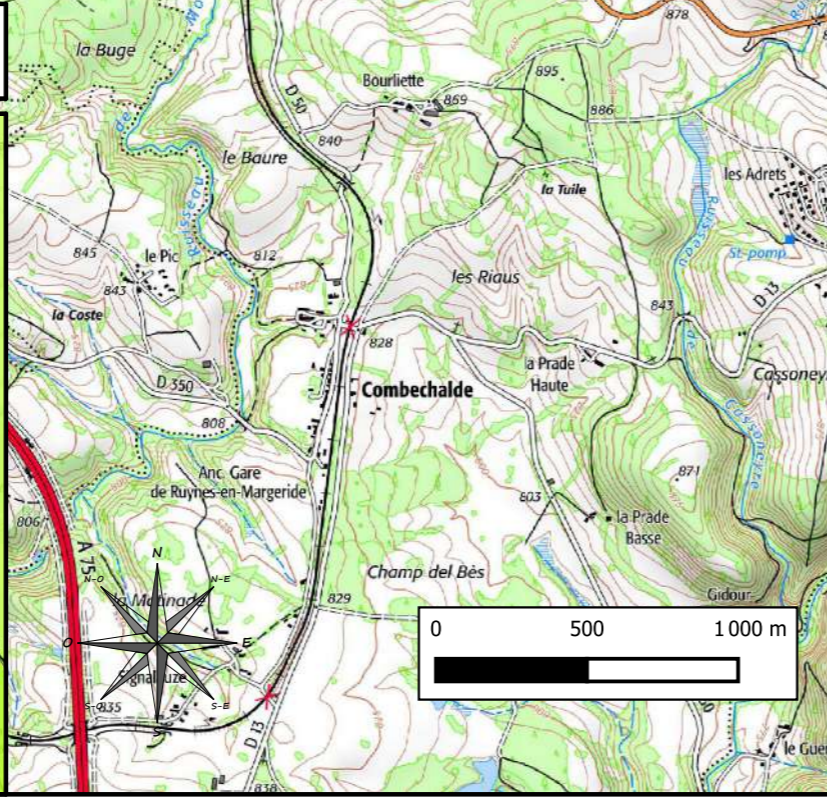
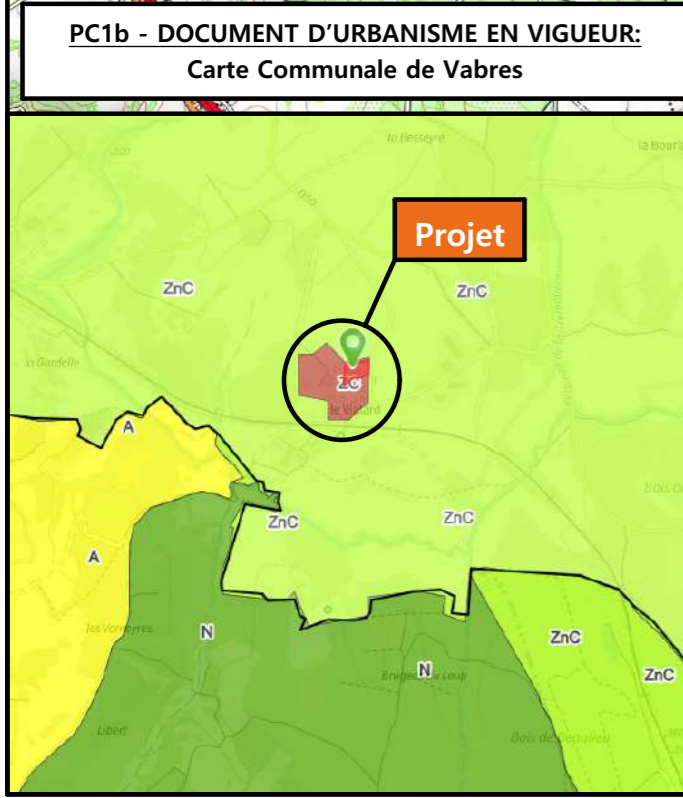
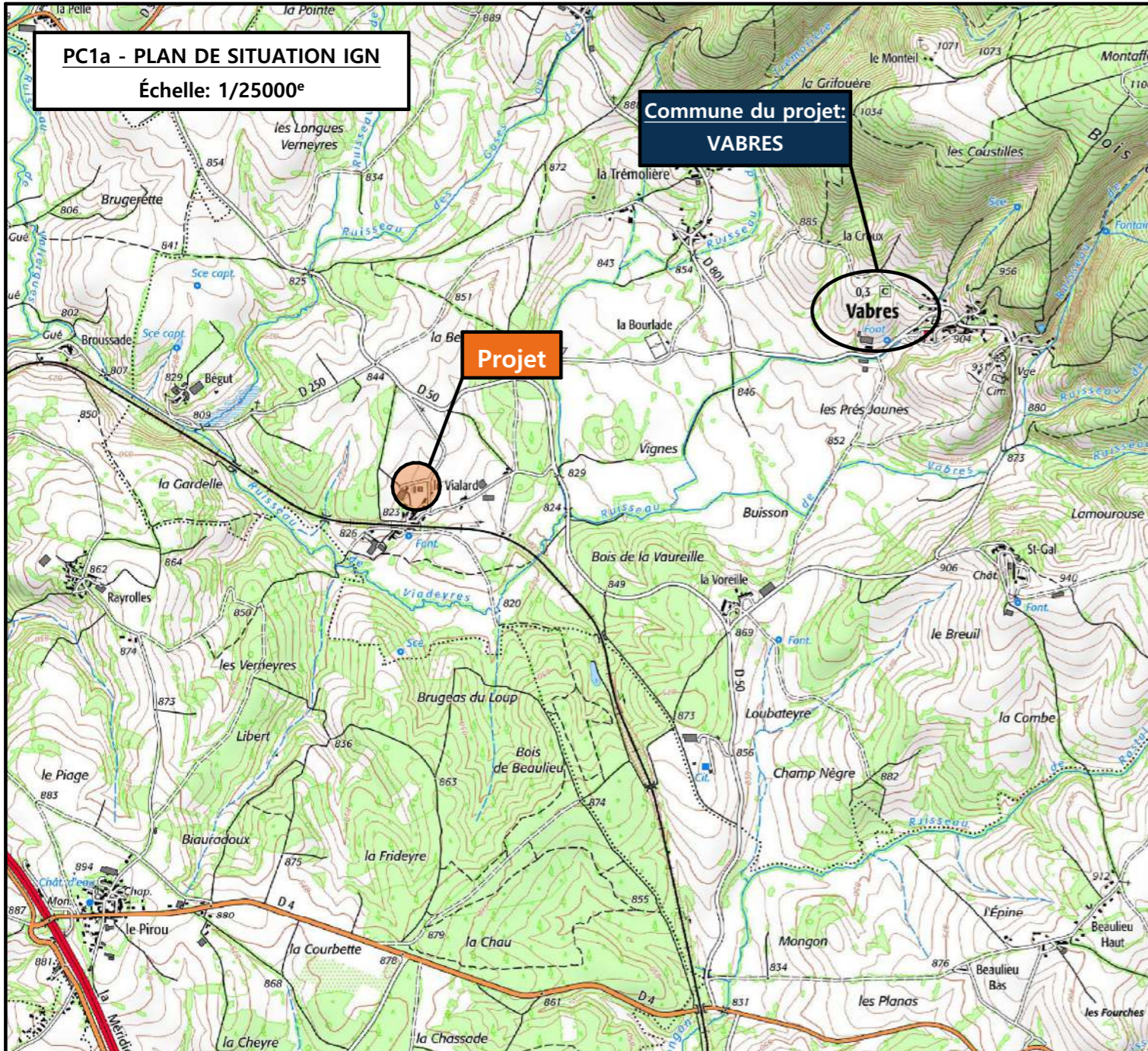
N° Déclaration : 088474PC000495894

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

Ind	Date	Par	Modifications
0	06/08/2024	J.G.	Dossier initial, première édition.



N° Client: 1965

Projet: Extension d'un bâtiment agricole et construction d'un hangar.

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Maitre d'ouvrage: CUMA VERTE - Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES

**PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE**

PC1a,b,c Éch : VARIEE

Aurillac, le 06/08/2024

Dessiné par: Julie GINISTY

SICA HR 15

Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

N° Déclaration : 088474PC000495894

Architecte: Audrey ESCOT



- 1 - Bâtiment existant : changement de toiture et ajout de panneaux photovoltaïques sur bâtiment de stockage existant
- 2 - Extension à usage de stockage matériel avec couverture acier et panneaux photovoltaïques
- 3 - Bâtiment existant : réaménagement du bâtiment (création de bureaux + salle de réunion) qui entraîne une modification des pignons + changement de toiture et ajout de panneaux photovoltaïques
- 4 - Construction d'un bâtiment ouvert en façade sud pour stockage de matériel agricole avec toiture acier et panneaux photovoltaïques

1 + Insertion



Alt. : 827 m

±0.00 Niveau Terrain Naturel  
 ±0.00 Niveau Terrain Aménagé

Commune du projet: **VABRES (15100)**  
 Lieu-dit du site: **Le Vialard**

Parcelles concernées par le projet :  
 Section ZH - Parcelle 63 (3 284 m<sup>2</sup>)

Localisation des accès projetés

Raccordement (eau et électricité) depuis les réseaux les plus proches

Surface d'emprise au sol existante : 545 m<sup>2</sup>  
 Surface d'emprise au sol créée : 671,5 m<sup>2</sup>

Surface de plancher existante : 324 m<sup>2</sup>  
 Surface de plancher créée : 165,60 m<sup>2</sup>

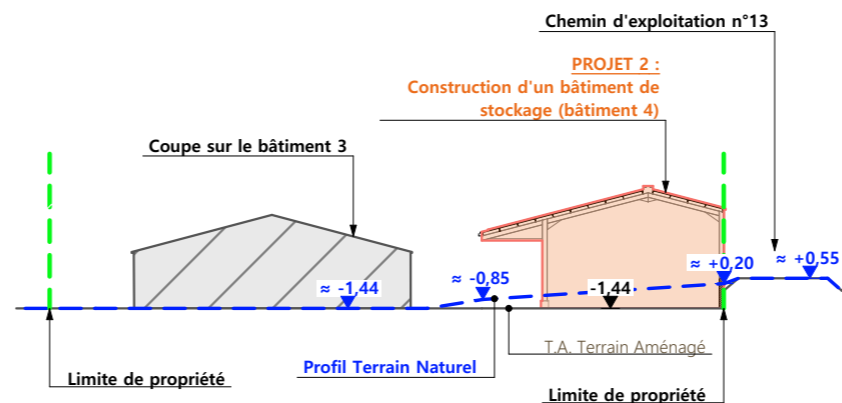
N° Client: 1965  
 Projet: Extension d'un bâtiment agricole et construction d'un hangar.  
**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**  
 Maître d'ouvrage: **CUMA VERTE - Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES**  
**PLAN DE MASSE ET DE TOITURE**  
 PC2-5a Éch: 1:500<sup>e</sup>  
 Aurillac, le 06/08/2024

Dessiné par:  
**Julie GINISTY**  
  
 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre  
 N° Déclaration : 088474PC000495894  
 Architecte: **Audrey ESCOT**

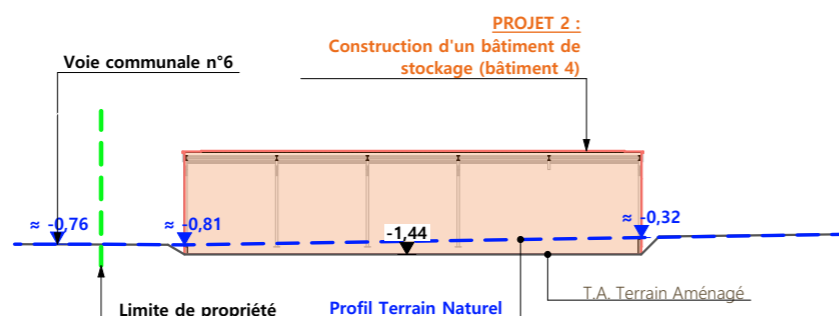
## PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1/500<sup>e</sup>

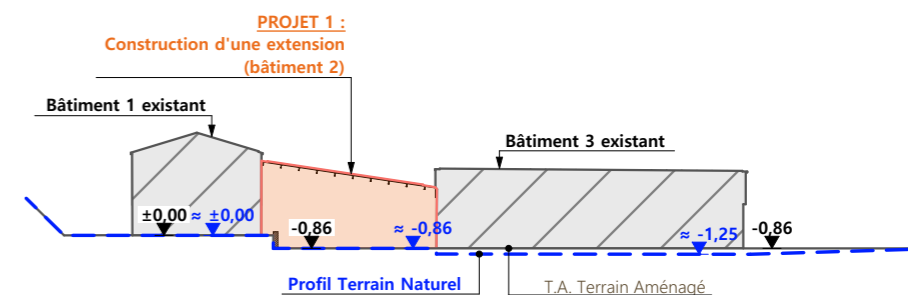
COUPE TN1



COUPE TN2



COUPE TN3



## PC4 - Notice descriptive

### A) ETAT DES LIEUX


- Adresse et référence(s) cadastrale(s) : Le projet est situé à « Le Vialard », sur la commune de VABRES.
- Parcelle(s) en propriété : 000 ZH 63 (3 284 m<sup>2</sup>)
- Accès : La parcelle est accessible par la voie communale n°6 qui longe la propriété à l'est. Au nord, se trouve un chemin d'exploitation.
- Constructions dans un rayon 100m/50m : Dans un rayon de 50m, on trouve des constructions appartenant à des tiers.
- Point d'eau cadastré à 35m : sans objet
- Constructions existantes sur la propriété : La propriété est déjà occupée par deux bâtiments destinés au stockage de matériels agricoles.
- Matériaux des bâtiments existants conservés : L'un (bâtiment n°1 sur le plan masse) est un hangar, ouvert en façade sud. Il est fait en charpente métallique, soubassement béton brut, bardage acier de teintes brun + translucide. Le second (identifié bâtiment n°3 sur le plan masse) est de forme quasi carrée. Il est composé des mêmes matériaux et teintes, seule la couverture est différente car en fibre de ciment.
- Topographie : Le terrain est en pente. Les deux bâtiments sont donc construits à deux altimétries différentes : le bâtiment n°1 est au point haut et le bâtiment n°3 est situé sur le point bas.
- Raccordement existant : Les bâtiments existants ne sont pas raccordés aux réseaux communaux.
- Périmètre de protection d'un monument historique : sans objet

### B) PROJET ET IMPLANTATION

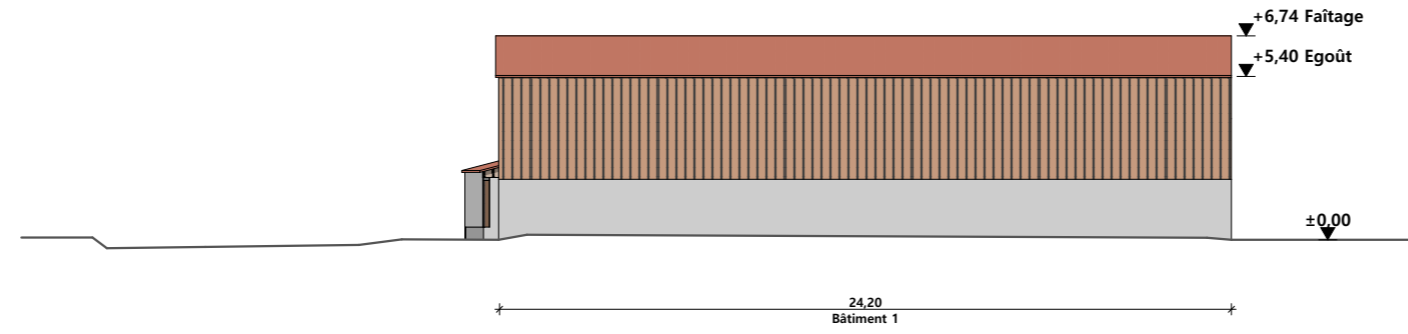
- Présentation du projet : Le projet de la CUMA VERTE consiste à modifier les deux bâtiments existants, construction d'une extension ainsi qu'un nouveau bâtiment, ouvert en façade sud au nord du bâtiment 3.
- Implantation / Forme / Surface :
  - Le bâtiment 1 : Changement de couverture + pose de panneaux photovoltaïques.
  - Bâtiment 2 : Construction d'un bâtiment de stockage à matériel couvert à un seul pan, avec panneaux photovoltaïques. Il permettra la liaison entre les deux bâtiments existants et sera donc de forme trapézoïdale. Surface de plancher créée : 165,60m<sup>2</sup>
  - Bâtiment 3 : Changement de couverture + pose de panneaux photovoltaïques et modification de la façade est.
  - Bâtiment 4 : Construction d'un bâtiment ouvert en façade sud. Il sera de plan rectangulaire, couvert à deux pans afin de stocker du matériel agricole.
- Déblais / Remblais : Le bâtiment 4 sera construit en déblais afin de faciliter l'accès au bâtiment et la communication avec la plateforme et le bâtiment 3. Le bâtiment 2 ne suscite pas de mouvements de terre.

- Aménagement des abords : La cour située à l'est et reliée à l'entrée de la propriété sera aménagée pour desservir le nouveau bâtiment n°4. Le bâtiment n°2 sera accessible en façade sud grâce à un abord stabilisé connecté aux existants.
  - Accès : L'accès principal sera adapté au projet.
  - Nécessité agricole :
    - augmentation du nombre d'adhérents,
    - achats de nouveaux équipements,
    - manque de place actuellement,
    - nécessité de proposer des bâtiments adaptés au gabarit des nouveaux engins.
  - ICPE/RSD : sans objet. Stockage de carburant ne dépend pas de la réglementation ICPE (moins de 500 m<sup>3</sup>/an)
  - Effluents : sans objet.
  - Réseaux / Traitement EP : Ce nouveau bâtiment sera raccordé aux réseaux communaux existants les plus proches et les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel.
  - Matériaux : Les matériaux et teintes choisies sont :
    - Structure : métallique de teinte grise
    - Couverture : tôles d'acier RAL 7022 + Panneaux photovoltaïques.
    - Panneaux + cadres de couleur noire.
    - Façades : Soubassement béton brut, hauteur visible 50cm.
    - Bardage métallique, à lames verticales, plein, RAL 7006 + tôle à ventelle RAL 7006 et translucides en façade nord du bâtiment 4.
    - Les éléments de polycarbonate apporteront éclairage naturel au bâtiment et animeront les façades.
    - Menuiseries : Aspect et teinte identique au bardage : métallique RAL 7006.
    - Portes et fenêtres laiterie : Aluminium gris moyen
  - Végétation : La végétation ne sera supprimée qu'à l'emplacement du bâtiment 4.
- CONCLUSION**
- Le projet, tant dans son implantation que dans le choix des matériaux et des couleurs a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement en limitant son impact dans le paysage.

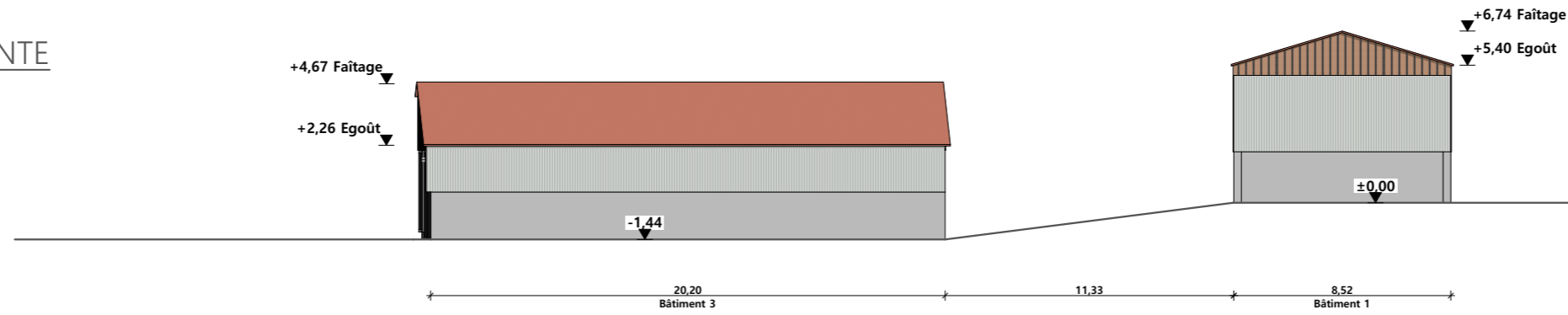
4/8

N° Client : 1965	Projet: Extension d'un bâtiment agricole et construction d'un hangar.		Dessiné par: Julie GINISTY	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre N° Déclaration : 088474PC000495894 Architecte: Audrey ESCOT
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage: CUMA VERTE - Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES			
<b>COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE</b>			PC3-4	Éch:1:500 <sup>e</sup>
			Aurillac, le 06/08/2024	

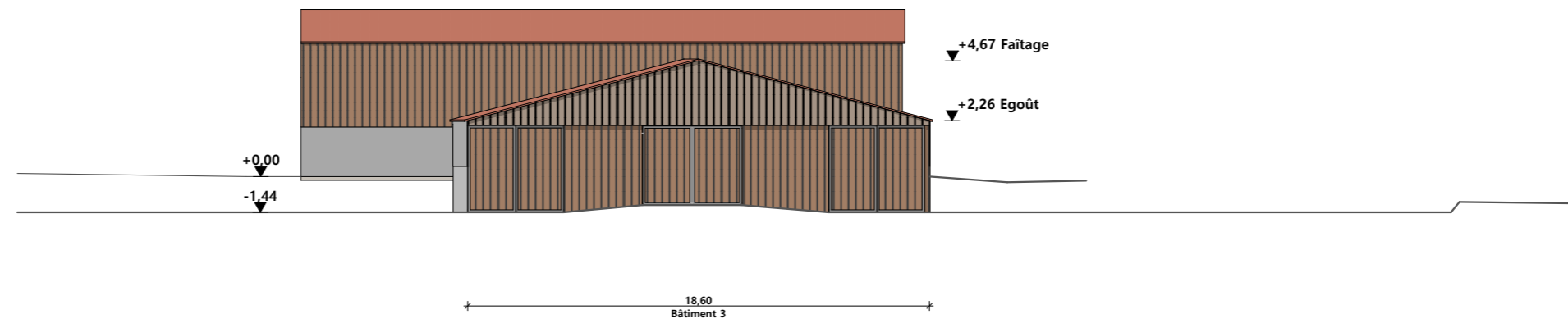
FACADE OUEST EXISTANTE



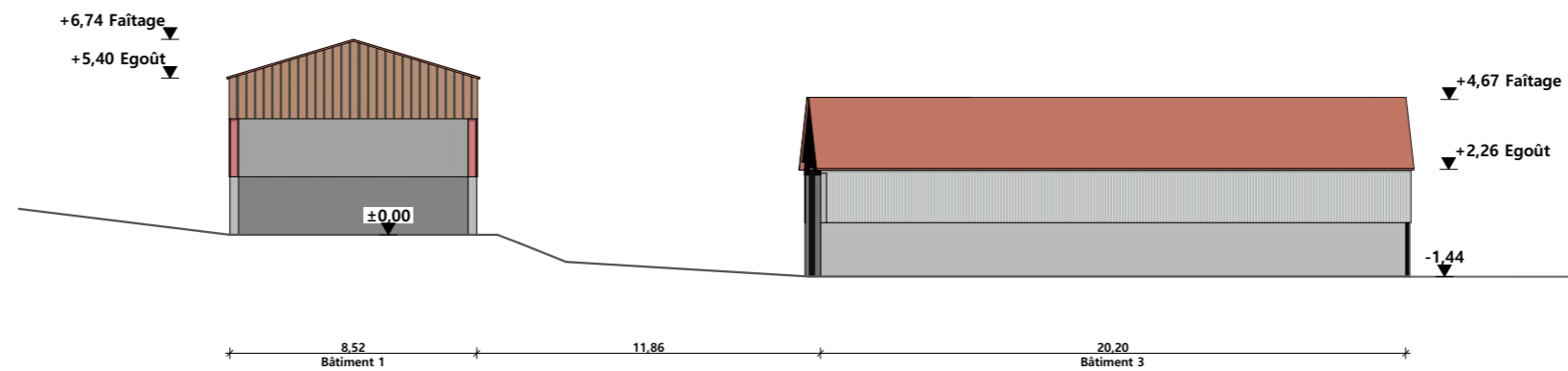
FACADE NORD EXISTANTE




FACADE EST EXISTANTE

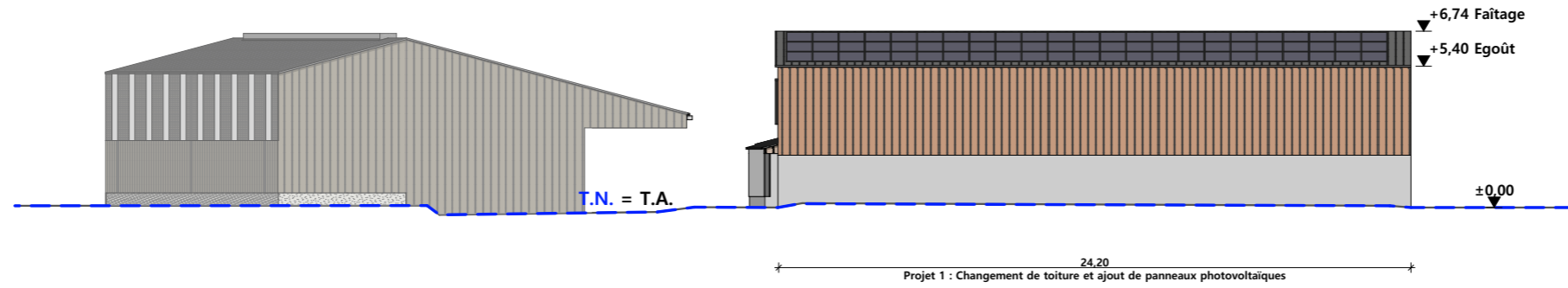


FACADE SUD EXISTANTE

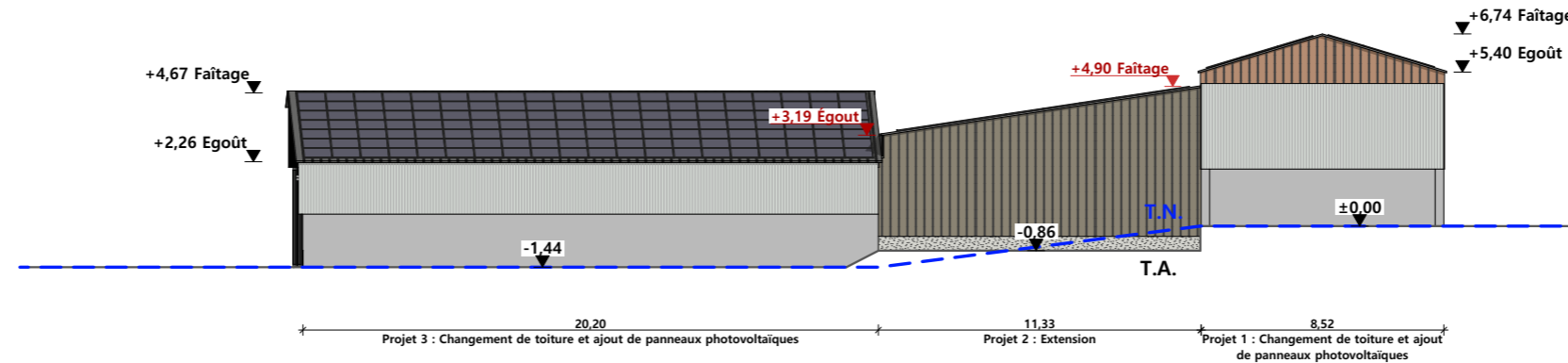


N° Client: 1965	Projet: Extension d'un bâtiment agricole et construction d'un hangar.		Dessiné par: Julie GINISTY	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre N° Déclaration : 088474PC000495894 Architecte: Audrey ESCOT
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maître d'ouvrage: CUMA VERTE - Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES			
	<b>FACADES EXISTANTES</b>			
		PC5b	Éch: 1:250 <sup>e</sup>	
		Aurillac, le 06/08/2024		

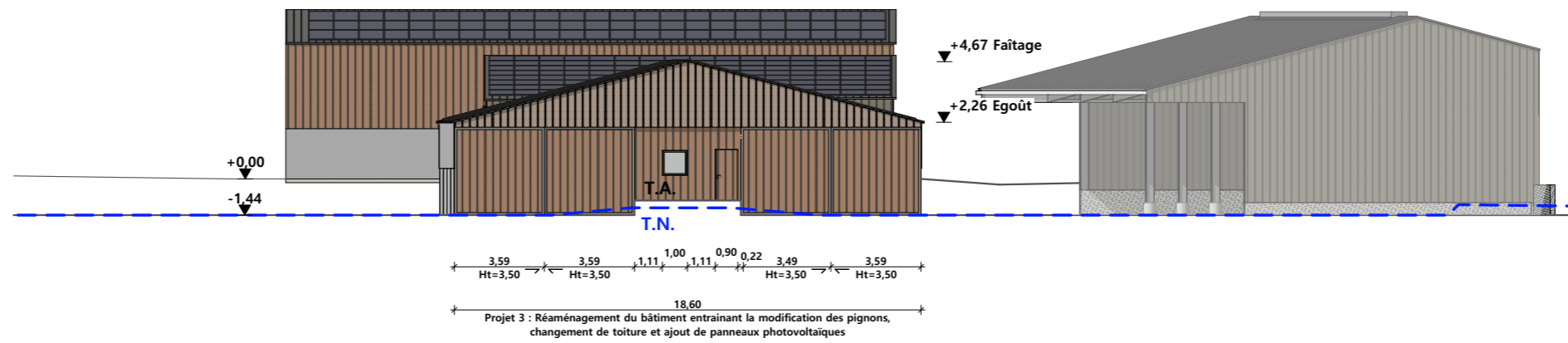
## FACADE OUEST



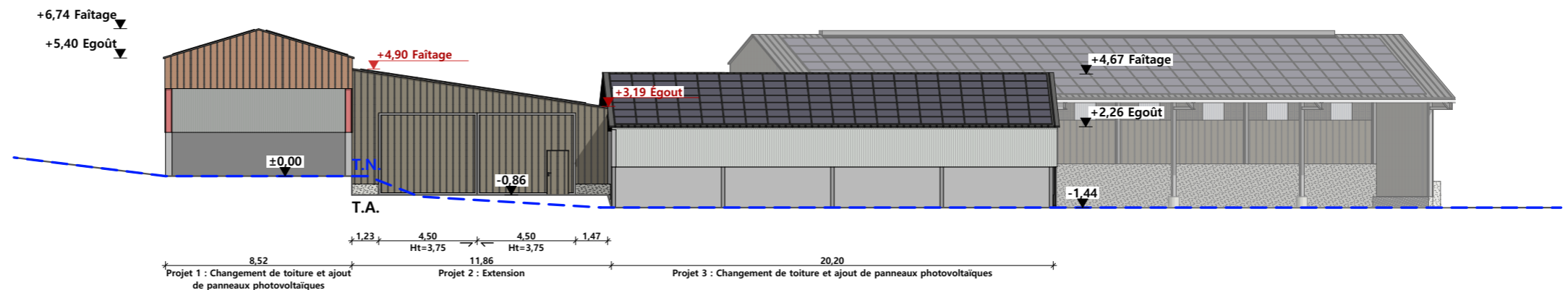
## FACADE NORD



## FACADE EST




## FACADE SUD



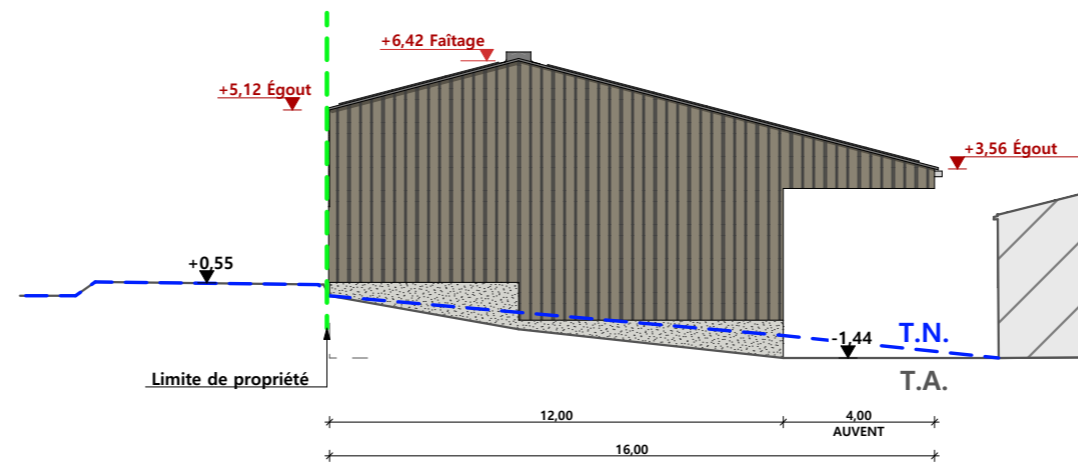
**Projet 1 :**  
Couverture : tôle acier anti-condensation RAL 7022 et panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux de couleur noire)

**Projet 2 : extension**  
Maçonnerie : mur béton Ht = 0,50m  
Charpente : charpente métallique de couleur grise  
Couverture : tôle acier isolé RAL 7022 et panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux de couleur noire)  
Bardage : tôle acier RAL 7006  
Portes coulissantes : tôle acier RAL 7006

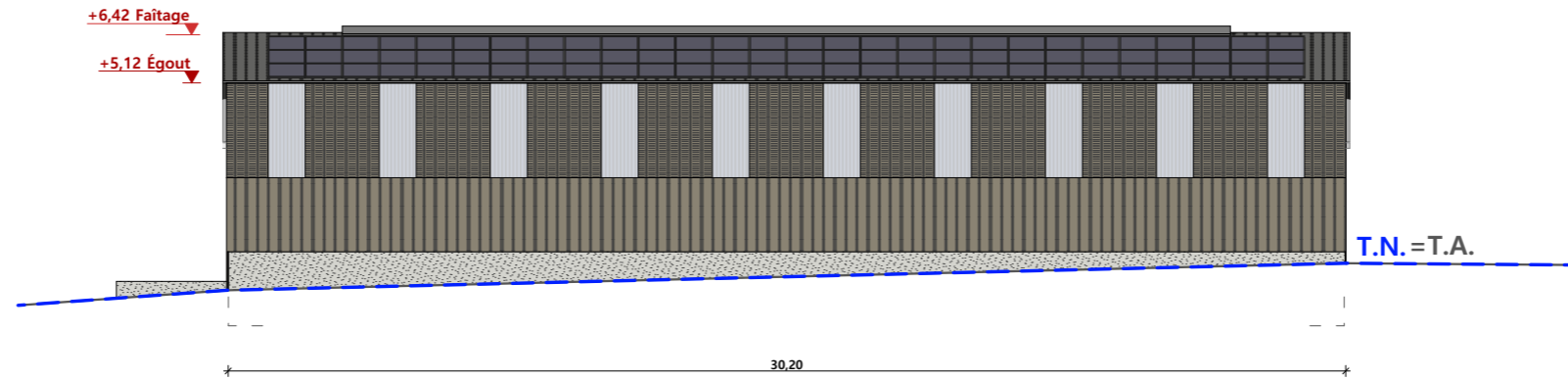
**Projet 3 :**  
Couverture : tôle acier anti-condensation RAL 7022 et panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux de couleur noire)

N° Client: 1965	Projet: Extension d'un bâtiment agricole et construction d'un hangar.		Dessiné par:	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage: CUMA VERTE - Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES			N° Déclaration : 088474PC000495894 Architecte: Audrey ESCOT
	<b>FACADES PROJETEES</b>			
PC5b		Éch: 1:250 <sup>e</sup>		Julie GINISTY
Aurillac, le 06/08/2024				

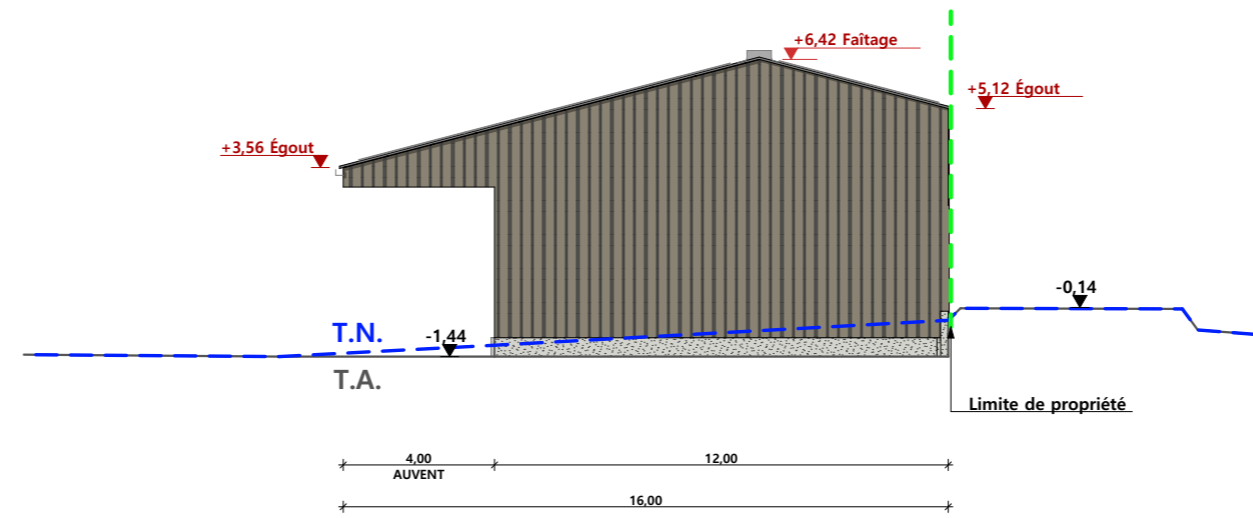
FACADE OUEST



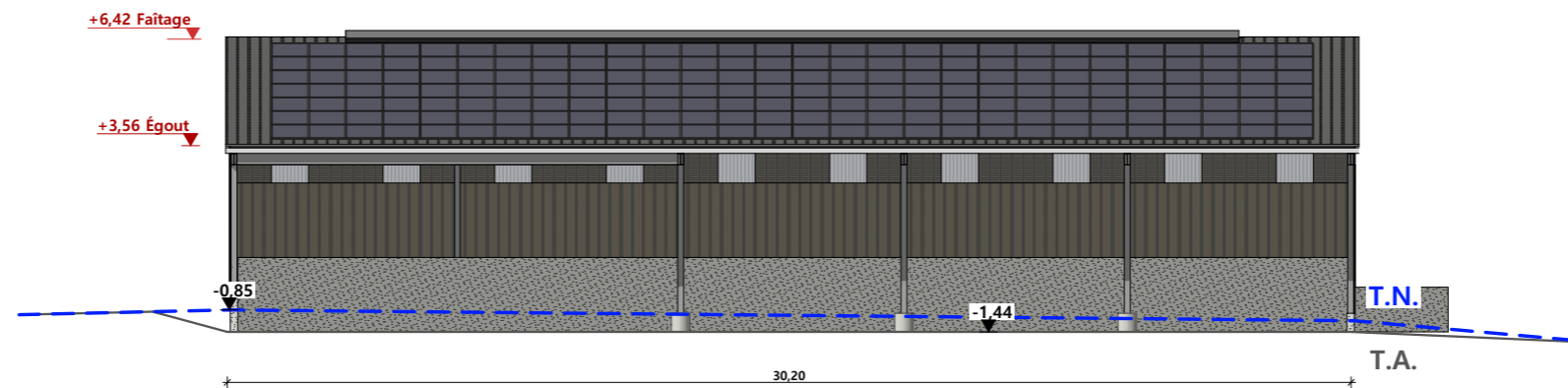
FACADE NORD




FACADE EST



FACADE SUD



**Projet 4 : bâtiment de stockage**  
 Maçonnerie : mur de soutènement en béton Ht = 2m côté nord, mur Ht = 2m et Ht=1m côté ouest et mur Ht = 0,50 m côté est  
 Charpente : charpente métallique  
 Couverture : tôle acier RAL 7022 et panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux de couleur noire)  
 Bardage : tôle acier RAL 7006 + tôle acier à ventelle RAL 7006 et translucides en partie haute

N° Client: 1965	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>		Dessiné par: Julie GINISTY	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre N° Déclaration : 088474PC000495894 Architecte: Audrey ESCOT
	Maitre d'ouvrage: CUMA VERTE - Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES			
	PC5b	Éch: 1:200 <sup>e</sup>		
<b>PLAN DES FACADES DU PROJET 4</b>			Aurillac, le 06/08/2024	

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3




PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



N° Client: 1965	Projet: Extension d'un bâtiment agricole et construction d'un hangar.		Dessiné par: Julie GINISTY	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'ouvrage N° Déclaration : 088474PC000495894 Architecte: Audrey ESCOT
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage: CUMA VERTE - Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES			
<b>DOCUMENT GRAPHIQUE</b>		PC6-7-8	Éch : SANS	
		Aurillac, le 06/08/2024		



# DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **CUMA VERTE**  
  
**Le Bourg**  
**15100 SAINT-GEORGES**

Localisation  
du/des projet(s): **Le Vialard**  
**15100 VABRES**

## Description du projet de construction

- 1 - Modification de deux bâtiments agricoles existants.
- 2 - Construction d'une extension pour relier les deux bâtiments existants.
- 3 - Construction d'un hangar à matériel ouvert en façade sud.

## Constitution du dossier

DET1	VUE AU SOL	1:200	DET3	PERSPECTIVES 3D
DET2	COUPES DE PRINCIPE A ET B	1:100		
DET3	COUPE DE PRINCIPE C	1:100		



Conseiller Bâtiment:  
**Jérôme DELARBRE**

Chambre d'agriculture du Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 00



**Aurillac, le 06/08/2024.**

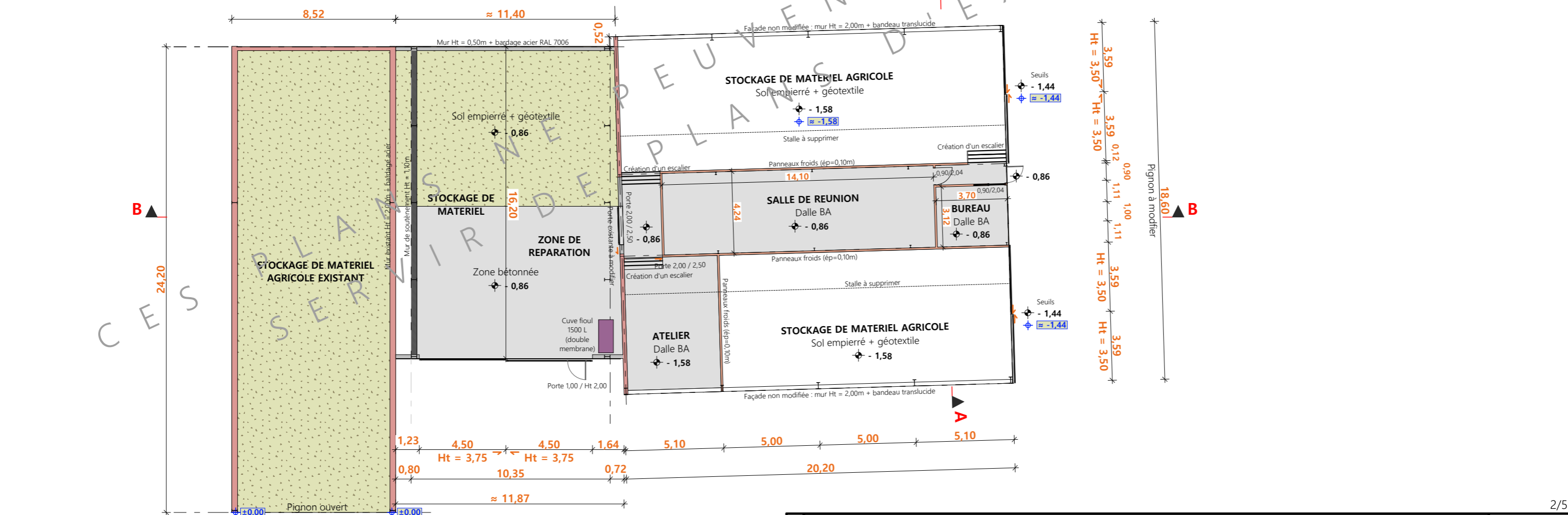
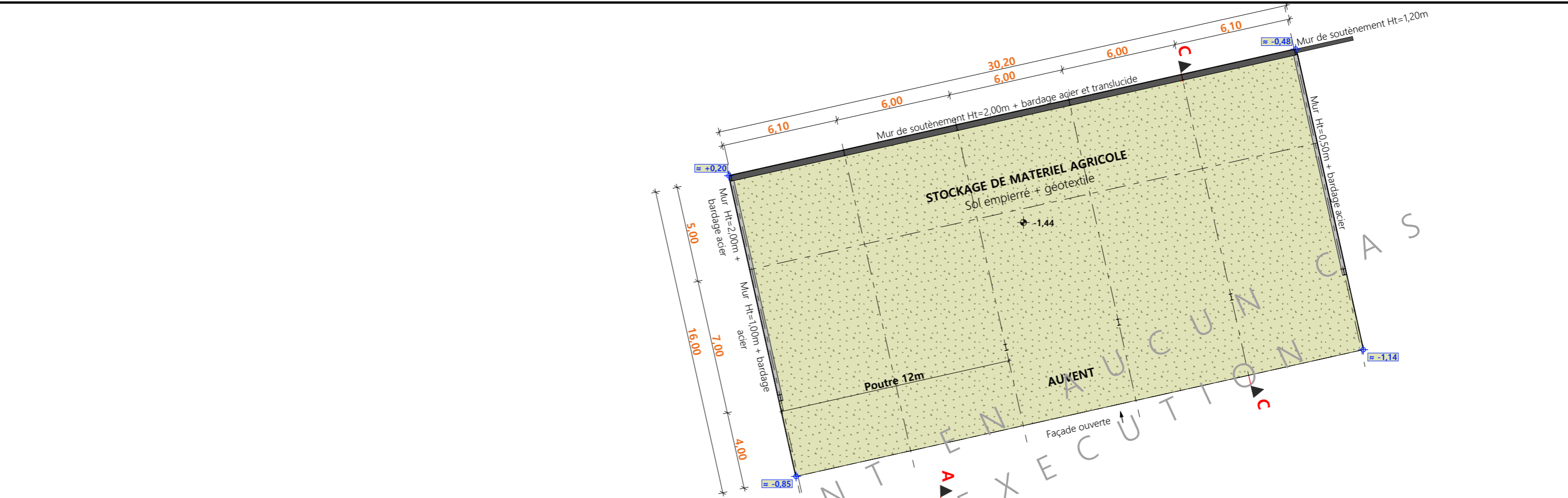
Dessiné par:  
**Julie GINISTY**

N° Client: 1965	N° Document: TECH01	N° de page: 1/5
--------------------	------------------------	--------------------

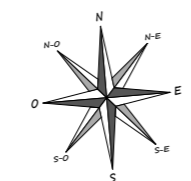
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.  
Ils ne sont pas nécessaires pour l'instruction du permis de construire.  
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	06/08/2024	J.G.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>



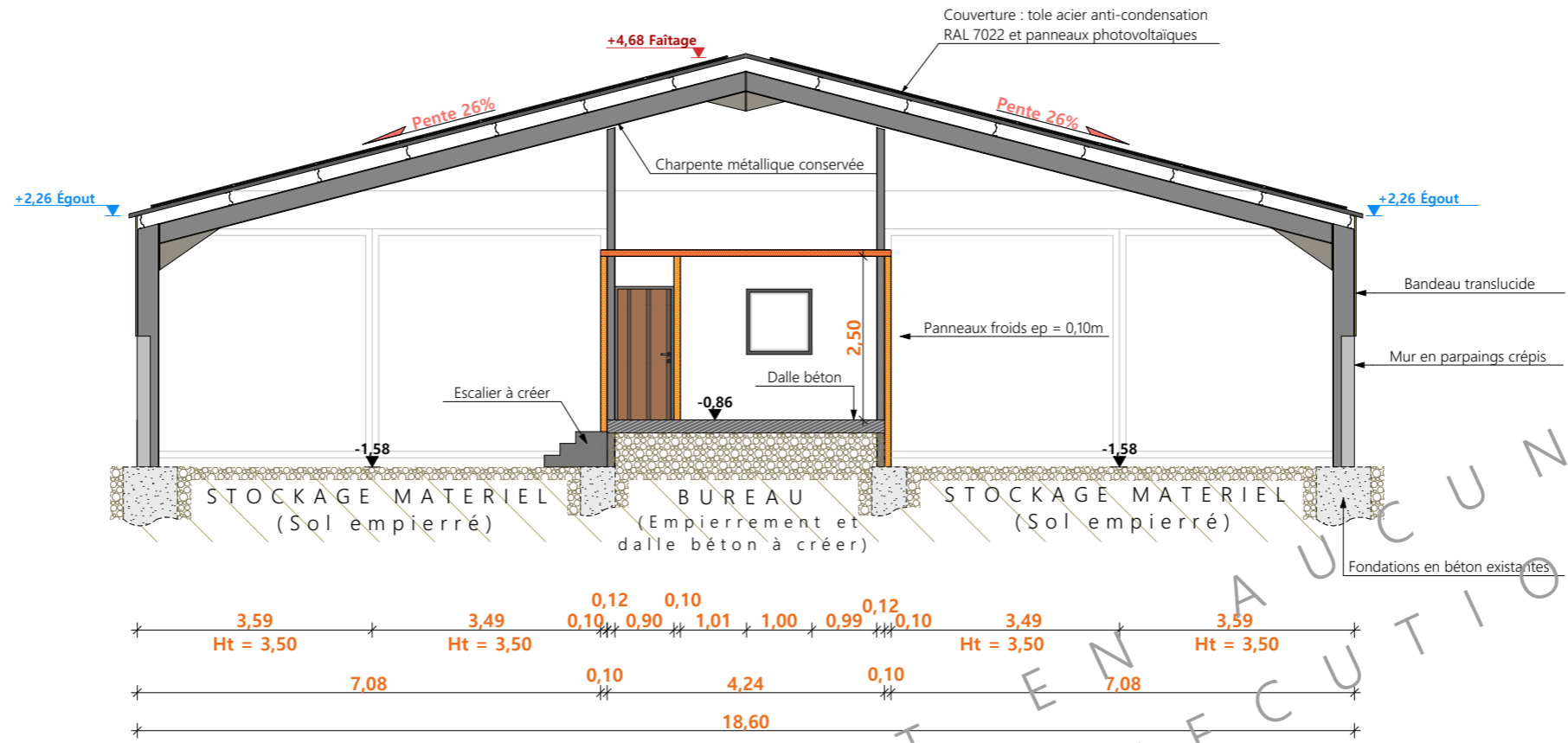
±0,00	⊕ Niveau Terrain Naturel
±0,00	⊕ Niveau Terrain Aménagé



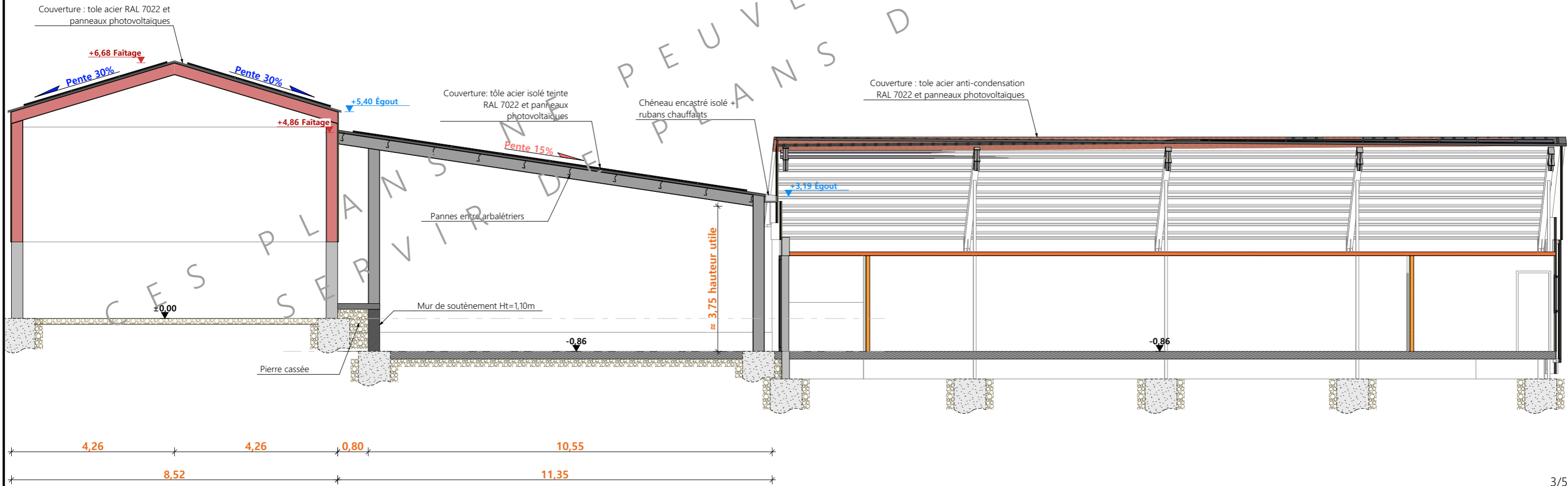
N° Client: 1965	Projet: Extension d'un bâtiment agricole et construction d'un hangar.		Dessiné par:	
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Julie GINISTY	
Maitre d'ouvrage: CUMA VERTE - Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES			Conseiller Bâtiment:	
<b>VUE AU SOL</b>			DET1	Éch: 1:200 <sup>e</sup>
			Aurillac, le 06/08/2024	
			Jérôme DELARBRE	



### COUPE A

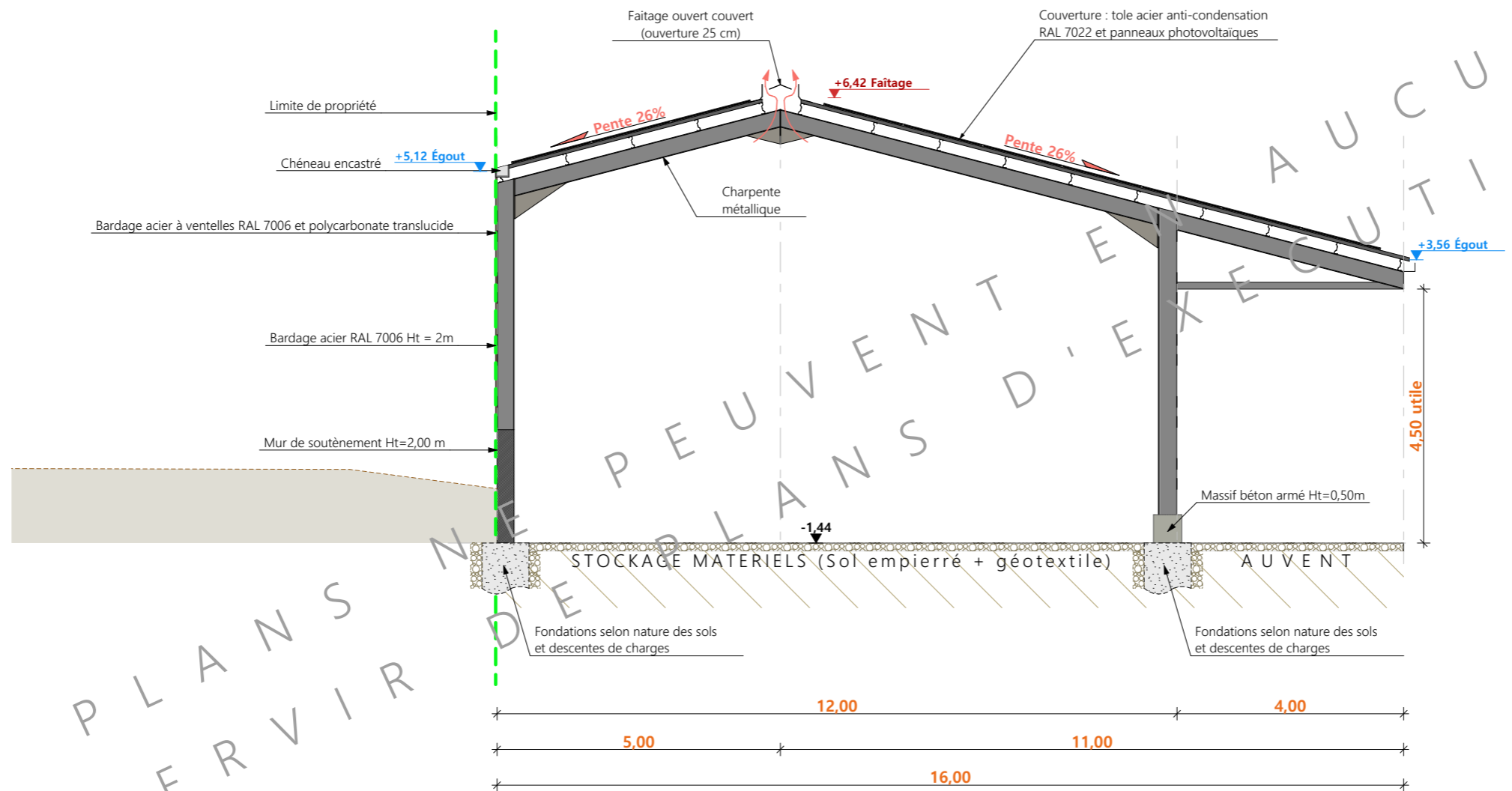


### COUPE B



N° Client: 1965	Projet: Extension d'un bâtiment agricole et construction d'un hangar.		Dessiné par: Julie GINISTY	
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>			
	Maitre d'ouvrage: CUMA VERTE - Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES			
<b>COUPES DE PRINCIPE A ET B</b>		DET2	Éch: 1:100 <sup>e</sup>	Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE
		Aurillac, le 06/08/2024		



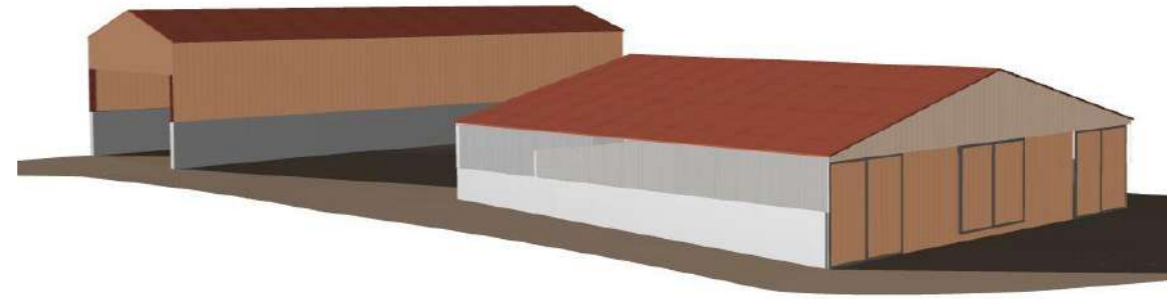


CES PLANS NE PEUVENT SERVIR D'EXÉCUTION CAS

N° Client: 1965	Projet: Extension d'un bâtiment agricole et construction d'un hangar.		Dessiné par:	
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Julie GINISTY	
	Maître d'ouvrage: CUMA VERTE - Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES		Conseiller Bâtiment:	
<b>COUPE DE PRINCIPE C</b>			DET2	Éch: 1:100 <sup>e</sup>
Aurillac, le 06/08/2024			Jérôme DELARBRE	



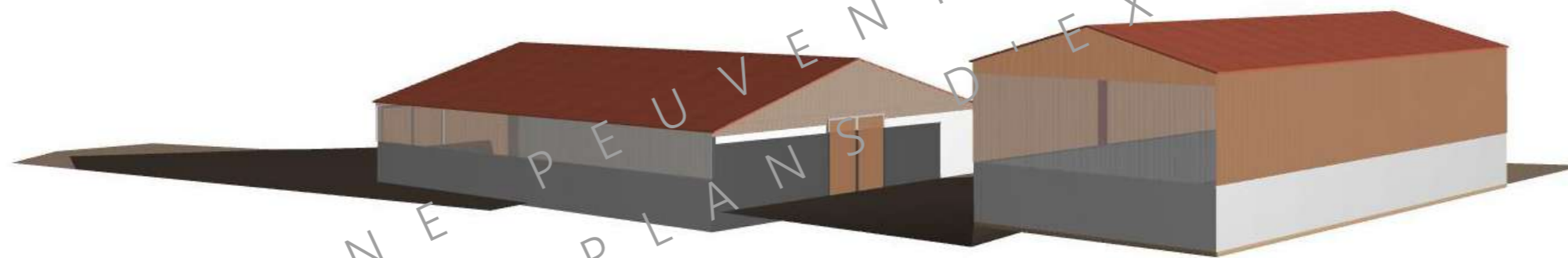
ETAT EXISTANT



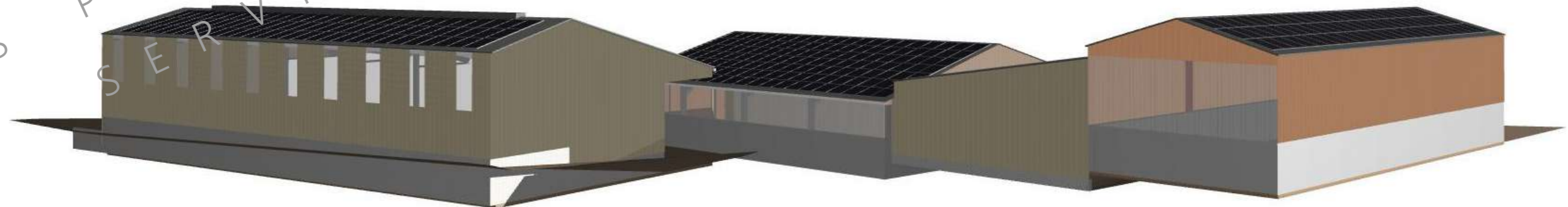
ETAT PROJETE



ETAT EXISTANT



ETAT PROJETE



PLANS NE PEUVENT EN AUCUN CAS  
SERVIR DE PLANS D'EXECUTION

N° Client: 1965	Projet: Extension d'un bâtiment agricole et construction d'un hangar.		Dessiné par:	
	<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Julie GINISTY	
	Maître d'ouvrage: CUMA VERTE - Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES		Conseiller Bâtiment:	
	<b>PERSPECTIVES 3D</b>		DET3	Éch: °
		Aurillac, le 06/08/2024		

